

10-3 – RISQUES LIÉS À LA MISE À L'EAU DE L'ANNEXE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'annexe pneumatique est mise à l'eau pour des transferts de personnels ou autres passagers à l'occasion de : contrôles de navire en mer, opérations d'assistance ou de sauvetage, opérations de plongée, ...

Les risques et dommages potentiels liés à cette partie du travail en mer sont les suivants : chute à la mer lors de l'embarquement ou du débarquement des personnels ou des passagers, TMS suite à la manipulation en suspension de l'annexe ou lors de ses manœuvres le long du bord ou à l'arrière, défaillance d'un élément du bossoir en action pouvant causer une blessure.

QUELS ENJEUX ?

Les risques liés à cette partie du travail en mer sont les suivants : chute à la mer lors de l'embarquement ou du débarquement des personnels ou des passagers, troubles musculo-squelettiques liés à la manipulation en suspension de l'embarcation, défaillance d'un élément du bossoir en action pouvant causer une blessure.

SITUATIONS D'EXPOSITION

10.3.1 Travail à bord de l'annexe pneumatique

10.3.2 Travail à proximité de l'annexe pneumatique

10.3.3 Manipulation de l'annexe pneumatique

10.3.4 Autre (à préciser)

ANALYSE DE LA SITUATION D'EXPOSITION

Individu(s)

L'agent : état de santé, fatigue, formation, expérience, ...

Les autres agents présents : équipe plage arrière et passerelle, équipe armant l'annexe, communication, ...

Autres personnes à bord : passagers embarqués de leur plein gré / suite à constatation d'infraction, personnes en bonne santé / affaiblies / blessées (en cas de sauvetage.), ...

Tâche(s)

L'organisation du travail : urgence imposée ou non de mise à l'eau, coordination au sein de l'équipe plage arrière, coordination de l'équipe plage arrière avec l'équipe armant l'annexe et avec l'équipe passerelle.

Matériel(s)

Etat du bossoir (modèle, moteur, vérins, élingues, croc), de l'annexe pneumatique, des bouts ;

Hauteur trop élevée des filières ;
Absence de gants, casques, tenues à flottabilité positive, échelles, moyens de communication entre plage arrière et passerelle.

Milieu

Conditions météorologiques, jour/nuit, caractéristiques de la plage arrière (place disponible.)...

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION

ORGANISATIONNELLES

Bonne organisation de la plage arrière ;
Moyens de communication adaptés entre plage arrière et passerelle.

TECHNIQUES COLLECTIVES

Entretien et suivi périodique (tenue d'un carnet de suivi) du bossoir, des engins de levage ainsi que des câble, élingues et croc ;
Échelle ou autre dispositif intégré à la coque approprié aux transferts entre annexe et navire porteur ;
Ber adapté à la forme de coque de l'annexe ;
Réduction des bruits en plage arrière ;
Éclairage approprié de la zone de travail...

TECHNIQUES INDIVIDUELLES

Respect de la charge maximale d'utilisation (CMU) du bossoir ;
Mise à disposition de gants, casques et équipements à flottabilité intégrée.

HUMAINES

Consignes de mise en œuvre du bossoir
Entraînement des personnels ;
Information concernant le port des équipements de protection individuelle ;
Information de tous les personnels sur le bord avant l'action.

POUR ALLER PLUS LOIN...